

2 Politique

Contentieux électoral

Des recours au parfum de mauvais perdants



Les neuf juges de la Cour constitutionnelle.



Vue de certains requérants ou représentants.

J.O.  
Libreville/Gabon

**Certaines requêtes, sinon le plus grand nombre, traduisent l'attitude peu convenable des candidats ayant mordu la poussière aux dernières législatives. Sans faire preuve de fair-play, beaucoup tentent de s'accrocher à de maigres espoirs d'invalidation des victoires de leurs adversaires. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les nombreux dossiers qui ont été rejetés, soit au moment de leur réception, soit après leur examen par les neuf juges constitutionnels.**

L'OUVERTURE en fin de semaine dernière, des auditions relatives au conten-

tieux électoral, a donné lieu à un constat sur le caractère séditieux de certains recours dont la démarche, inconsistante, trahit parfois la mauvaise foi des perdants des dernières législatives. Certes, les frais jugés exorbitants, cinq cent mille francs pour le dépôt des dossiers de recours, ont découragé nombre de requérants, mais cela n'a guère empêché certains « vaincus » de vouloir coûte que coûte faire invalider l'élection de leurs challengers. D'ailleurs, dans la travée de la haute juridiction, il transpire que plusieurs dossiers « fantaisistes » ont atterri sur le bureau des juges. Entre les rejets sur le fond et les dé-

sistements, certains observateurs y voient la traduction du refus de la manifestation de la démocratie. C'est certainement pour les raisons qui viennent d'être évoquées que certains partis politiques ont décidé de lever le pied. En ce sens, les requêtes introduites par les candidats des Sociaux démocrates gabonais (SDG) et Rassemblement volontaires (RV) ont été retirées par leurs présidents plutôt que par les candidats eux-mêmes. Dans la même dynamique, en termes d'échanges de bons procédés, le PDG a fait de même pour les deux requêtes de ses candidats contre lesdits partis. Même si ces désistements correspondent à une alliance de

fait entre des partis du même bord politique. Pour le reste des requêtes, on note que le peu de consistance manifeste dans les débats qui se sont ouverts vendredi, laisse penser que les décisions attendues ce jour seront sans véritables surprises. Nombreux sont les dossiers qui n'auront pas gain de chose au regard des dispositions juridiques en la matière. Comme quoi, il aurait été plus adéquat pour ces requérants d'accepter les règles du jeu qui correspondent à l'expression de la démocratie. C'est dire que lorsqu'on est battu, il ne sert à rien de réactiver des "pratiques" qui n'honorent personne. Encore moins, les électeurs qui sa-

vent pertinemment qu'à partir du moment où « les urnes ont parlé », rien n'y fait. Et les neuf juges de la Cour sont loin de l'ignorer. Dans un contexte de préservation des équilibres démocratiques, il est presque certain que ce contentieux, dans ses formes actuelles, n'a pas vocation à faire dans une sorte de chasse aux sorcières. Surtout qu'il est question de favoriser la mise en place d'une Assemblée nationale différente de la précédente où la quasi-totalité des députés étaient de la majorité au pouvoir. Et au regard des premiers rendus, les membres de la Cour constitutionnelle, mieux que quiconque, ont, sans nul

doute, compris que la majorité de ces recours ont une odeur de parfum de mauvais perdants. Au final, la fin du contentieux, dans quelques jours, devra parachever le processus électoral qui a débuté le 24 septembre dernier. Un épilogue dont la résultante est la proclamation des résultats définitifs des élections. Ensuite, la convocation de la première session de l'Assemblée nationale qui mettra en place son bureau et ses commissions. Tout comme, le Premier ministre devra présenter sa démission. Le nouveau Premier ministre nommé composera ensuite le gouvernement dont il a la charge.

PDG/ Un an après la prise de fonction des membres du secrétariat exécutif

La " Régénération et Revitalisation " maître-mot des activités



Les militants attachés aux " 2R".



Le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bouguendza, lors d'une précédente sortie.

J.K.M  
Libreville/Gabon

**Tout semble indiquer que les recommandations du 11e congrès ordinaire avancé sont les leitmotivs de l'actuelle équipe managériale du Parti démocratique gabonais.**

C'EST un anniversaire passé quasiment inaperçu. Le 10 décembre dernier, en effet, cela faisait exactement un an, jour pour jour, que l'actuel secrétariat exécutif du Parti démocratique gabo-

nais (PDG) est en fonction. Douze mois se sont, en effet, écoulés, depuis la fin des travaux du 11e congrès ordinaire avancé du PDG, au terme desquels, Éric Dodo Bouguendza, fut confirmé secrétaire général. Avec pour principale mission de mettre en musique le concept de " Régénération et Revitalisation " (2R), tout en impulsant une nouvelle dynamique à une formation politique essoufflée, affaiblie, empêtrée dans les divisions nées des guerres de leadership, etc. Bref, d'opérer la mue d'une écurie en revisitant, au passage, no-

tamment, les textes sous-tendant ses activités. Au lendemain de leurs prises de fonctions, les membres du secrétariat exécutif se sont mis à la tâche à travers l'organisation des tribunes et plates-formes politiques dédiées aux membres du Conseil national et du Comité central. Histoire de leur permettre de mieux cerner leurs rôles, afin d'être en phase avec la nouvelle vision. Laquelle, axée, entre autres, autour de la démocratie participative et consultative, vise à accorder plus de pouvoir à la base. Cela s'est particulière-

ment vérifié lors de la tenue des Conseils provinciaux. " Des véritables moments de démocratie", selon de nombreux militants. Durant lesquels, ils avaient élu, non sans friction, dans certaines localités, leurs membres du Bureau politique. Bref, l'essentiel était sans doute ailleurs : conférer aux cadres du parti une légitimité, de manière à taire leurs guerres fortement préjudiciables à l'appareil. Et renforcer la cohésion des troupes, en vue des échéances électorales. Notamment les scrutins des 6 et 27 octobre dernier, au

sortir desquels le PDG a raflé la mise en remportant la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et dans la quasi-totalité des Conseils municipaux et départementaux du pays. À côté de ça, d'aucuns ont le sentiment que la dimension pédagogique caractérise un peu plus les activités des organes spécialisés du PDG (UJPDG et L'UFPDG). Toute chose qui auront permis à pas mal d'observateurs d'esquisser les contours de ce qui pourrait s'apparenter au " style de l'actuel secrétaire général du PDG". Ce dernier, selon

eux, se serait véritablement révélé comme étant " un top manager politique. Affaire quotidiennement à gérer le parti ". Ce qui n'est pas sans soulever des critiques. Vu que d'aucuns lui reprochent, dans le même temps, d'être " moins politique". Dans tous les cas, douze mois après sa nomination, Éric Dodo Bouguendza semble avoir pris ses marques et s'être façonné une carapace, à même de lui permettre de résister aux attaques. Et, apparemment, rien ne devrait le détourner de la mission à lui confiée : matérialiser les 2R.